

Plan Local d'Urbanisme

Commune de
LARDIERS
Alpes de Haute-Provence

1. Rapport de présentation

2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables

3. Orientations d'Aménagement

4. Règlement

5. Documents graphiques

6. Annexes

51. Plan d'ensemble
52. Partie centrale de la commune

PLU initial

Approuvé le : 13 février 2012

Modification n°1 : Adoptée le 10 Mai 2025

Modification n°2

Approuvée par délibération du conseil municipal du : 10 Mai 2025



JOSEPH ALAIN
1^{er} Adjoint

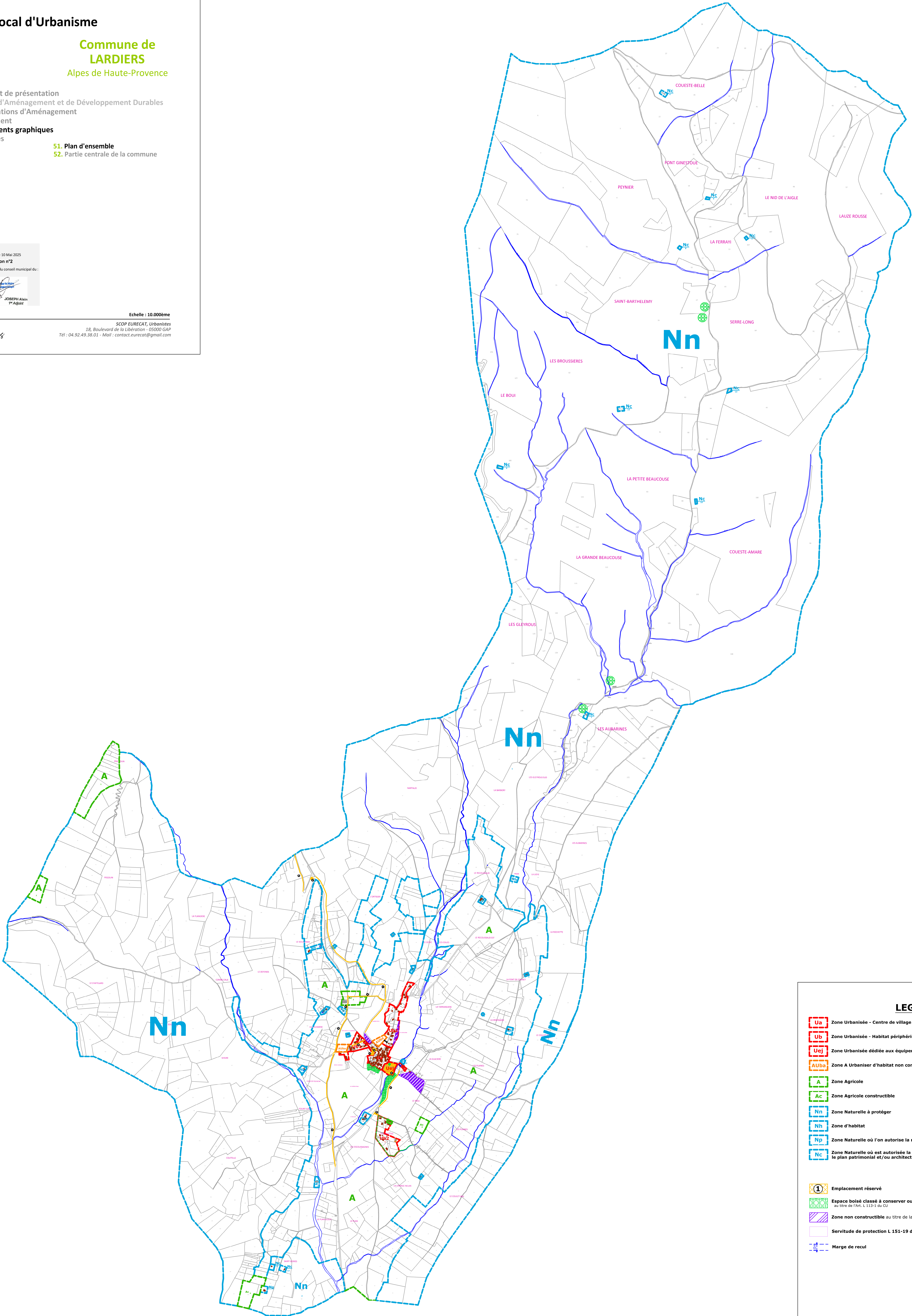
EURECAT

SCOP

Urbanistes

Echelle : 10.000ème

SCOP EURECAT, Urbanistes
18, Boulevard de la Libération - 05000 GAP
Tél : 04.92.49.36.01 - Mail : contact.eurecat@gmail.com



LEGENDE

- Ua

Zone Urbanisée - Centre de village ancien

Ub

Zone Urbanisée - Habitat périphérique

Uej

Zone Urbanisée dédiée aux équipements et à des jardins

AUbn

Zone A Urbaniser d'habitat non continu nécessitant une opération d'aménagement

A

Zone Agricole

Ac

Zone Agricole constructible

Nn

Zone Naturelle à protéger

Nh

Zone d'habitat

Np

Zone Naturelle où l'on autorise la réhabilitation du bâti ancien pour son intérêt patrimonial

Nc

Zone Naturelle où est autorisée la reconstruction des constructions intéressantes sur le plan patrimonial et/ou architectural sans changement de destination

Emplacement réservé

Espace boisé classé à conserver ou à créer au titre de l'Art. L 113-1 du CU

Zone non constructible au titre de la protection des paysages et des perspectives (Art. L 151-19 du CU)

Servitude de protection L 151-19 du CU

Marge de recul